



Premières Assises nationales des communes nouvelles

**Jeudi 12 octobre 2017
9h30 – 12h45**

Auditorium de l'AMF (Paris)

En partenariat avec Territoires Conseils de la Caisse des Dépôts

En moins de deux ans, 517 communes nouvelles ont été créées, regroupant dans une démarche volontaire près de 1 800 communes et 24 000 élus ; le mouvement ne s'épuise pas et de nombreux projets, sur l'ensemble du territoire national, sont à l'agenda d'ici les prochaines échéances électorales.

Alors que le contexte national est favorable à la poursuite du mouvement de création de communes nouvelles, l'AMF, qui fédère l'ensemble des maires et accompagne les porteurs de projets, a souhaité organiser ces premières Assises Nationales pour échanger sur les retours de terrain, partager les attentes des maires et de leurs équipes mais aussi débattre et proposer des solutions pour mieux accompagner la création et l'évolution des communes nouvelles (nouveau pacte financier, échéances 2020, communes nouvelles/intercommunalité ...).

Les questions de simplification des organisations locales, d'efficacité de l'action publique mais aussi de la maîtrise de la dépense des collectivités locales constituent un axe important des réformes à venir pour les communes. Les communes nouvelles, qui s'inscrivent dans ce processus de modernisation de l'institution communale, méritent d'être confortées selon des propositions pragmatiques venant du terrain.

Débats animés par **Franck LEMARC**, journaliste à *Maire Info*

* * *

Avec la participation de : **Jacqueline GOURAULT**, ministre auprès du ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur ; **François BAROIN**, président de l'AMF ; **Christian BILHAC**, maire de Péret (34), président de l'Association des maires de l'Hérault ; **Philippe CHALOPIN**, maire de Baugé-en-Anjou, président de la communauté de communes Beaugéois-Vallée (49) ; **Françoise GATEL**, sénatrice-maire de Châteaugiron (35), présidente de la communauté de communes de Châteaugiron, rapporteure de la Commission Intercommunalité de l'AMF ; **Jérôme NURY**, député de l'Orne.

Grands témoins : Christine PIRES BEAUNE, députée du Puy-de-Dôme.
(*sous réserve)*

9h30 – Accueil par Rollon MOUCHEL-BLAISOT, Directeur général de l'AMF

9h40 - Ouverture des débats par Christian BILHAC, maire de Peret (34), président de l'Association des maires de l'Hérault et Françoise GATEL, sénatrice-maire de Châteaugiron (35), présidente de la communauté de communes de Châteaugiron, rapporteure de la Commission Intercommunalité de l'AMF

Dans le nouveau contexte issu des dernières élections, l'AMF porte plusieurs propositions pragmatiques issues du terrain pour simplifier le fonctionnement des communes nouvelles, anticiper les échéances électorales de 2020 mais aussi accompagner leur création par des incitations financières. Enfin, la matinée doit également mettre en perspective la dynamique des communes nouvelles au regard des évolutions de l'intercommunalité.

9h50 – 10h15 – Retour et synthèse du questionnaire : « Communes nouvelles, où en êtes-vous ? » - Étude AMF/Caisse des Dépôts

Présenté par les services de **Territoires Conseils**

Il s'agira de présenter la synthèse des réponses apportées au questionnaire adressé à toutes les communes nouvelles et portant principalement sur la construction de leur projet, les impacts financiers ou encore la place de la commune nouvelle dans l'intercommunalité.

Témoignages de Philippe CHALOPIN, Jérôme NURY et Françoise GATEL puis échanges avec la salle.

Débat organisé en deux tables rondes lors desquelles intervient chaque participant en tribune (Christian BILHAC, Philippe CHALOPIN, Françoise GATEL, Jérôme NURY) et échange avec la salle.

Les représentants de la DGCL seront également présents ainsi que Vincent AUBELLE, professeur associé à l'Université de Paris-Est Marne-la-Vallée.

10h15 – 11h10 – Comment préparer 2020 ?

Rappel succinct des règles et des enjeux pour 2020 (5 min)

Cette séquence évoquera la question d'un statut spécifique pour les communes nouvelles afin d'assurer une bonne gouvernance et de garantir une représentation équilibrée et efficiente de l'ensemble de leur territoire.

Présentation des propositions de l'AMF

Quelle place pour les communes déléguées après 2020 ? Faut-il prévoir une meilleure représentation des communes déléguées à l'issue des élections municipales de 2020 et selon quelles modalités ? Comment faciliter le fonctionnement des communes notamment lorsqu'elles sont issues d'un EPCI ? Comment pallier les effets de seuil ?

Débats et échanges avec la salle.

11h10 – 12h20 – Comment articuler intercommunalité / communes nouvelles ?

Cette deuxième table ronde sera l'occasion d'échanger sur la recherche de nouvelles complémentarités mais aussi des simplifications possibles entre les communes nouvelles et les communautés telles qu'elles existent depuis la mise en œuvre de la carte intercommunale au 1^{er} janvier 2017.

Présentation des propositions de l'AMF

Faut-il aller au bout des logiques intercommunales telles qu'elles ont prévalu jusqu'à présent ou laisser la liberté aux communes issues de la transformation d'une communauté (qui répondent aux critères démographiques de la loi) d'adhérer ou non à une autre structure intercommunale (modèle de la commune-communauté) ? Dans le cadre d'un pacte intercommunal, faut-il leur accorder davantage de souplesse dans la détermination des transferts de compétences aux communautés et à quelles conditions ?

Echanges avec la salle.

12h20-12h45 – Clôture de la matinée par **François BAROIN**, président de l'AMF et **Jacqueline GOURAULT**, ministre auprès du ministre d'État, ministre de l'Intérieur.

Le Président de l'AMF rappellera la demande de l'AMF en faveur d'un accompagnement financier dédié et significatif de l'Etat pour la création de communes nouvelles (ou leur extension) dans la loi de finances.